

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 7 février 2017

Séance présidée par Mme Maryse BEYER, 1^{ère} Adjointe au Maire de la Commune

Membres présents : Sylvie BERSON Adjointe
Mmes Nathalie BEDIER, Chantal LOUAISIL,
Mr. Yves COURNE, Mr. Anthony SABIN, Mr. Franck POIRIER

Membres excusés : Mr Pierrick GILLES,

Membres absents : Mme Carine GERMOND, Mrs, François HAREL et Nicolas SIMON

Secrétaire de séance : Mr Anthony SABIN

En préalable une modification à l'ordre du jour est demandée pour la délibération du Contrat de Territoire

[Acceptée à l'unanimité](#)

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal
2. Délibération pour le Conseil Communautaire sur le P.L.U.I.
3. Taux de redevance pour l'Assainissement (modernisation des canalisations)
4. Subventions aux associations pour 2017
5. Contrat S.P.A
6. Mutualisation du système informatique
7. Renouvellement de l' » Opération Argent de poche »
8. Questions diverses

21 h 00 mn ouverture de la séance

1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil

[Accepté à l'unanimité](#)

2 Délibération pour le conseil communautaire

Le Conseil a délibéré sur le transfert des compétences pour le P.L.U.I et vote à main levée :
7 voix contre

[Rejeté à l'unanimité](#)

3– Taux de redevance pour l'assainissement pollution domestique

Le taux défini par l'Agence de l'eau pour l'année 2017 est de 0,18 € par m³

[Le conseil accepte à l'unanimité](#)

4- Subventions aux associations

Le conseil décide de renouveler les subventions pour 2017 pour un montant de 110 € par associations sous réserve d'une demande et d'un bilan.

Sont concernées : le Comité des Fêtes, Génération mouvement, l'association Rencontre des Habitants, les A.F.N et les Michélois

[Le conseil accepte à l'unanimité](#)

5 – Contrat S.P.A

Le tarif de la cotisation pour 2017 est de 0,30 € par habitant ce qui fait un montant de 76.20 €

[Accepté à l'unanimité](#)

6 – Mutualisation du système informatique

D'accord sur le principe mais le conseil souhaiterait connaître les modalités d'application, le tarif pour la commune et quels logiciels sont concernés

7 – Renouvellement de l'Opération Argent de poche

Le Conseil renouvelle le dispositif pour l'année 2017

[Accepté à l'unanimité](#)

8 - Contrat de territoire

La Commune décide de demander le versement de la subvention de 7091 € allouée à notre commune

[Accepté à l'unanimité](#)

9 – Questions diverses

Le conseil aborde diverses questions sur les travaux éventuels à prévoir, les problèmes de stationnement dangereux dans le bourg et le remplacement de Mr RENONCE

Clôture 22 h 45

Prochaine réunion mensuelle : mardi 1^{er} mars 2017